

de l' Sentier ADOUR

Le Sentier de l'Adour landais est créé par le Syndicat du Moyen Adour Landais en étroite collaboration avec le Conseil départemental des Landes. L'itinéraire global s'étendra sur 130 km. L'objectif est de faire découvrir les spécificités de l'Adour au grand public. Ce sentier s'inscrit dans la continuité de celui déjà existant entre Tarbes et Barcelonne-du-Gers.

Recommandations

Chasse

Battues : attention aux chasses collectives, ne pas s'engager sur le sentier si des panneaux indiquent une chasse en cours.

Chasse à la palombe : en octobre et en novembre, veiller à ne pas perturber les chasses traditionnelles et respecter les palombières en suivant les consignes indiquées sur place.



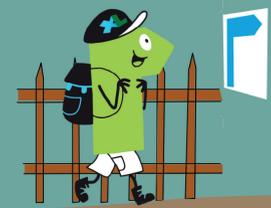
Feu interdit



Travaux forestiers
Etre vigilant



Restez sur les sentiers balisés
Respecter les clôtures



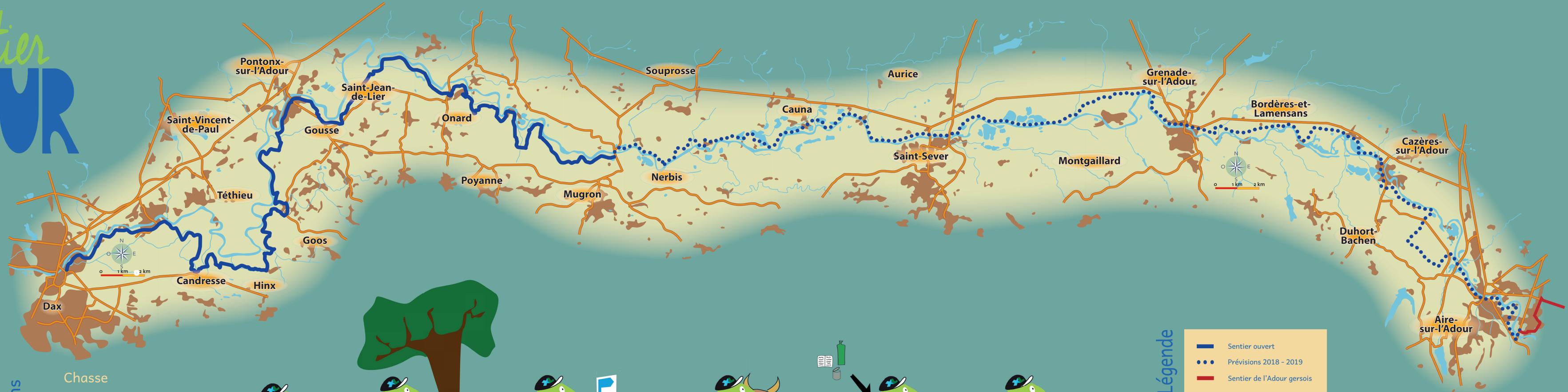
Respecter les cultures
et les animaux



Emporter vos déchets



Tenir les chiens en laisse



Légende

- Sentier ouvert
- Prévisions 2018 - 2019
- Sentier de l'Adour gersois

Balisage

Le sentier de l'Adour croise d'autres itinéraires, bien suivre les balises aux 3 logos :



Changement de direction



Rappel



Mauvaise direction



En cas de différence entre la carte et le balisage, suivre le balisage.